

Bulletin du GRHIC

Groupe de recherche en histoire intellectuelle contemporaine

Numéro 13 - Février 2011

Editorial

Le *Dictionnaire des revues culturelles suisses* vient de franchir une nouvelle étape. Après une première phase de développement étroitement liée à des travaux de séminaires de master, il a connu un développement plus lent, tout en accueillant régulièrement une ou l'autre notice due à la plume de chercheurs et chercheuses intéressés à se soumettre aux contraintes formelles de l'exercice. Florence Bays et Floriane Gasser ont ainsi «fabriqué» plusieurs entrées, contribuant notamment à compléter le panorama des revues des années trente à cinquante. Un nouveau séminaire de master mené à l'Université de Fribourg durant le semestre d'automne 2010 vient de déboucher sur une série de travaux suffisamment aboutis pour se transformer en notices. Les années 1950 et 1960 sont ainsi bien mieux représentées, même si les revues alémaniques manquent encore à l'appel. Nous ne pouvons qu'encourager nos membres à faire connaître ce travail collectif qui commence à prendre une ampleur réjouissante, à l'utiliser et à le citer en référence dans leurs recherches. Même si elle est familière à la plupart d'entre vous, je rappelle sa référence: www.unifr.ch/grhic/revues/index.php.

Le Groupe a plaisir à vous rencontrer sur son site et à vous voir feuilleter le dictionnaire, mais il vous propose par ailleurs un rendez-vous moins virtuel, les 5 et 6 mai prochain, pour un colloque centré sur le théâtre. Le programme vous en est donné dans les pages qui suivent.

Il est parfois difficile d'articuler recherche personnelle et animation d'un groupe. Aussi ne faudrait-il pas conclure de la rareté du bulletin que les «grhiciens» et les «grhiciennes» ne travaillent pas! La collection réservée au Grhic par les éditions Antipodes à Lausanne s'est en effet enrichie de trois volumes en automne 2010, tandis que la synthèse d'une longue recherche sur Pro Helvetia paraissait quelque temps plus tôt.

Alain Clavien

Pour une présentation du Groupe de recherche en histoire intellectuelle contemporaine, voir www.unifr.ch/grhic. La cotisation annuelle se monte à Frs 30.- pour les membres ordinaires, Frs 20.- pour les étudiant-es.

Colloque du GRHIC, 5-6 mai 2011

Depuis la publication du *Dictionnaire du théâtre en Suisse* par les éditions Chronos, l'histoire du théâtre de ce pays a connu un fort développement. Cependant, les enquêtes transversales sur les politiques en matière de théâtre ainsi que sur le rôle du théâtre comme catalyseur de certaines transformations sociales et politiques restent rares. Prolongeant la réflexion menée par Gérard Noiriel dans un livre récent, «*Histoire Théâtre Politique*» (Editions Agone, 2009), sur la fonction du théâtre dans les sociétés contemporaines, ce colloque se propose de mêler étroitement études historiques et témoignages qui rendent compte d'expériences récentes nées dans le cadre d'un important conflit social, en mobilisant plusieurs formes d'interventions : communications, table ronde et conférence-spectacle. En effet, la première journée de colloque se terminera par la conférence-spectacle «Chocolat» (texte de l'historien Gérard Noiriel mis en scène par Jean-Yves Pénafiel). Loin d'être un simple divertissement au terme d'une journée de travail, cette pièce sera l'un des points forts de la démarche globale du colloque. Créée en 2009 à la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, elle renoue avec les principes fondateurs du théâtre engagé. Sous la forme de théâtre-performance, l'historien rencontre Chocolat qui, pour fuir l'esclavage, est devenu le premier Auguste noir du cirque français et qui se produit en duo avec un clown blanc. L'histoire se confronte ainsi à la mémoire restituée, la réalité à la fiction, dans une démarche citoyenne qui conjugue connaissance et poésie. Cette pièce originale s'inscrit pleinement dans la préoccupation des organisateurs du colloque.

Le colloque est prévu sur les deux sites universitaires de Lausanne et de Fribourg, matérialisant une nouvelle fois la collaboration étroite que le GRHIC a ménagée entre plusieurs professeurs de ces deux Hautes Ecoles. Il a été préparé en amont par plusieurs enseignements, tant sous forme de séminaire que sous forme de cours-séminaire, ce qui permet aussi d'intégrer à la manifestation un certain nombre de jeunes chercheur-euse-s qui trouvent là un prolongement à leur travail académique et une occasion de le présenter à un public plus large.

Le colloque mobilise des chercheurs romands, alémaniques, tessinois mais également français, dans une perspective comparatiste. Il intègre aussi des professionnels du spectacle par le biais d'un partenariat qui associe à la manifestation la Haute Ecole de théâtre de Suisse romande.

Colloque «Théâtre et politique», 5 et 6 mai 2011

Jeudi 5 mai 2011, Université de Lausanne/Grange de Dorigny

9h30 Introduction par les organisateurs **Alain Clavien** (Université de Fribourg), **Claude Hauser** (Université de Fribourg) et **François Vallotton** (Université de Lausanne).

Thème : Le théâtre des années 1960 et 1970

10h00 **Emmanuelle Loyer** (Sciences politiques, Paris)
«Le Festival d'Avignon comme lieu d'invention/réinvention d'une politique démocratique».

10h30 – 11h00: pause

11h00 **Antoine de Baecque** (Université de Versailles)
«D'un Odéon révolutionnaire à l'autre...».

11h30 **Tiphaine Robert** (Université de Fribourg)
Chloé Traube (Université de Fribourg)
«Les débuts du "Théâtre Mobile" à Genève (1969-1972)».

REPAS

14h00 Table ronde : **le théâtre militant aujourd'hui**

Modération :

Anne-Catherine **Sutermeister**, responsable de l'unité R&D à La Manufacture et **Vincent Brayer**, assistant de recherche, présentent: «La notion de politique aujourd'hui: quelques metteurs en scène romandes répondent». Entretiens réalisés par les élèves de La Manufacture – Haute école de théâtre de Suisse romande, Lausanne.

Intervenant-e-s :

Gérard **Noiriel** (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris)

A propos de son livre (2009) «Histoire Théâtre Politique».

Anita **Testa-Mader** (Centro documentazione e ricerca OSC, Mendrisio)

Angelica **Lepori** (Scuola Universitaria professionale della Svizzera italiana, Lugano)

A propos d'une expérience de théâtre militant à l'occasion du conflit des Ateliers CFF de Bellinzona.

Jorge **Gajardo Muñoz** (Université de Fribourg)

A propos d'AIDA – Action de la Suisse romande de l'association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde (1980-1982) «Nous le ferons avec nos moyens».

19h00 : Conférence-spectacle «Chocolat»

Grange de Dorigny, dans le cadre du Festival Féculé avec le soutien de La Manufacture à Lausanne. Entrée libre. La manifestation sera suivie d'un apéritif dinatoire au Foyer de la Grange.

Vendredi 6 mai 2011, Université de Fribourg

Thème : les politiques culturelles

9h30 Jean-Claude **Yon** (Université de Versailles)

«Le Second Empire a-t-il eu une politique théâtrale ?».

10h00 Olivier **Robert** (Université de Lausanne)

«Lausanne et les arts du spectacle: naissance d'une politique».

10h30 – 11h00: pause

11h00 Noémie **Hayoz** (Université de Fribourg)

«La politique culturelle à Fribourg: le cas du théâtre Livio».

11h30 Yvonne **Tissot** (historienne, comédienne, Opéra mobile, Neuchâtel)
«L'ABC et le centre culturel neuchâtelois : histoires parallèles».

REPAS

Thème : Les scènes alternatives

14h00 Alexandre **Elsig** (Université de Fribourg)
«Variété et propagande: l'Allemagne et les cabarets suisses de la Première Guerre mondiale».

14h30 Frank **Gerber** (Université de Berne) und Peter **Keller**
«Das Cabaret Cornichon und die Legende – war die Unterhaltung politisch?»

15h00 – 15h30: pause

15h30 Joël **Aguet** (dramaturge et historien du théâtre, Lausanne)
«Du cabaret aux grands plateaux, l'exemplaire naissance d'un théâtre politique avec les Faux-Nez de Lausanne».

16h00 Ruth **Hungerbühler** (Université de Lugano)
Simona **Tavagliani** (Université de Berne)
«Le théâtre en mouvement – l'expérience de l'école Teatro Dimitri en Suisse italienne».

16h30 Conclusion par les organisateurs

Présentation de travaux de mémoire récents

Jean-Baptiste DELÈZE, *Une censure entre moralisme et pragmatisme. La fin du contrôle des films à l'égard des adultes dans le canton de Vaud (1967-1980)*, Fribourg, mémoire de Master (dir. A. Clavien), 2010.

Exercée en Suisse dès le début du siècle, la censure cinématographique à l'égard des adultes est officialisée dans le canton de Vaud par un arrêté en 1927. Elle s'ancre définitivement dans les pratiques administratives du Département de justice et police à travers la création d'une «Commission cantonale de contrôle des films», en 1932. L'histoire de cette institution sera dès lors émaillée par de nombreuses polémiques, que jalonne un riche parcours législatif et politique. En 1980, sous l'impulsion du Conseil d'Etat, le Grand Conseil vaudois modifie la loi cantonale sur le cinéma de 1963, et abolit le contrôle des films à l'égard des adultes. C'est le résultat d'une motion déposée près de treize auparavant devant le parlement, dont le traitement a connu les affres de la «schubladisation». Ce sont ces treize années que j'ai choisi de placer au cœur de mon travail de mémoire. L'objectif de ma recherche a été de formuler des conclusions quant aux raisons et aux conditions de l'abolition de la censure cinématographique à l'égard des adultes dans le canton de Vaud. Cet objet a constitué un prisme à travers lequel il s'est avéré possible de porter un regard original sur l'évolution des mœurs dans la société romande des années septante, les transformations que subit en parallèle le médium filmique, ainsi que sa réception au niveau politique et médiatique.

Le thème de la censure cinématographique en Suisse est peu documenté, à plus forte raison en ce qui concerne la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Les limites imposées par la littérature secondaire sont cependant amplement compensées par l'existence de fonds d'archives particulièrement larges et intéressants. Les archives cantonales vaudoises (ACV) possèdent en ce sens près de quarante cartons issus des archives du Département de justice, de police et des affaires militaires (DJPAM). Cette collection de documents les plus divers – procès-verbaux des commissions, lois, notes internes, factures, etc. – permet de reconstituer l'histoire complète de l'institution de la censure dans le canton de Vaud et offre également une perspective de premier ordre sur les pratiques

administratives du DJPAM et de l'administration vaudoise en général. Les fonds des ACV doivent être complétés par ceux disponibles à la Cinémathèque suisse de Lausanne (CSL), qui recensent avant tout des articles de presse, classés chronologiquement et ayant trait à tous les aspects relatifs au cinéma dans le canton, notamment la censure des films. Il me tient à cœur de souligner l'étendue de cette documentation et les nombreuses études potentielles que des historiens ou des étudiants en histoire pourraient encore en tirer.

Au terme de mon travail, j'ai été amené à formuler des conclusions qui différaient quelque peu des hypothèses (et des préjugés) avec lesquelles j'avais tout d'abord abordé la question. Si le contrôle des films à l'égard des adultes se révèle bel et bien avoir été une institution problématique, que d'aucuns jugeaient alors archaïque et contraire aux droits de chacun de s'exprimer et d'avoir accès à l'information, l'observation de la pratique même de la censure permet de prendre à contre-pied certaines idées reçues. Les censeurs font bien souvent preuve de retenue, de pragmatisme et démontrent une connaissance et un intérêt certains pour les œuvres cinématographiques. Réticents à exercer des coupures, ils le sont parfois encore plus lorsqu'il s'agit d'interdire un film jugé remarquable, quand bien même il présente au spectateur des représentations osées de la violence ou de la sexualité. A l'heure de l'abolition de la censure en 1980, ce sont surtout des considérations pratiques et pragmatiques plutôt que morales qui rythment les débats au Grand Conseil et qui finiront par l'emporter.

Jean-Baptiste Delèze

Jeanne DUBUIS, «Marie-Claude Leburgue au micro de Réalités... 1963-1983. De l'incarnation de la lutte pour le droit de vote à un devoir d'information en marge des nouveaux courants féministes», Lausanne, mémoire de master (dir. F. Vallotton), 2010

«Autrefois, [...], il y avait encore *Réalités* [...]. C'était la belle époque. Je me souviens d'avoir entendu dans cette émission pour la première fois Marie Cardinal, Gisèle Halimi, Pierrette Sartin... et combien d'autres encore. J'ai aussi participé à *Réalités* lors de l'initiative sur l'égalité des droits ou après les assemblées générales de l'Alliance de sociétés féminines suisses, etc. Merci,

Marie-Claude Leburgue, productrice de cette émission, qui a apporté aux femmes ouverture et solidarité.» (Jacqueline Berenstein-Wavre, «Féminiser les médias: mission impossible?», *Femmes Suisses*, janvier 1984)

Nombreuses sont les féministes, politiciennes, avocates, artistes invitées par Marie-Claude Leburgue au micro de *Réalités* sur la Radio Suisse Romande (RSR). Par ce programme décrit comme *humaniste* et non *féministe*, la première femme reporter propose durant vingt ans (1963-1983) des sujets d'actualité pour permettre non seulement aux femmes, mais aux hommes également, de s'informer et de prendre conscience des évolutions de la société. Faisant de la lutte pour le suffrage féminin un combat personnel, Marie-Claude Leburgue permet à ses contemporaines de prendre la parole, d'exprimer leurs opinions en public. Droit de vote, contraception, avortement, homosexualité, aucun sujet n'est mis de côté, même les plus tabous. Un exercice risqué, que la journaliste réussit à mener notamment par le respect des limites de la «bienséance», appuyée par les interventions de nombreux-ses médecins, psychiatres, et spécialistes légitimant le choix de ses sujets. En fine diplomate, elle tente d'éveiller les consciences, sans trop les choquer et sans s'attirer les foudres de sa direction.

Quel numéro d'équilibriste Marie-Claude Leburgue doit-elle jouer pour y arriver ? Comment parle-t-elle de féminisme, de sexe et d'avortement à la Radio Suisse Romande ? Ce mémoire a tenté, par l'écoute de nombreuses archives disponibles à la RSR, de répondre à ces questions. Sur les vingt ans d'existence de *Réalités*, le suivi des activités des associations féministes affiliées au mouvement traditionnel reste constant. Gardant durant deux décennies le même public et le même réseau, Marie-Claude Leburgue n'adhère pas aux revendications plus «provocantes» du nouveau Mouvement de Libération des Femmes. Attachée à des valeurs conservatrices, politiquement affirmée à droite, la journaliste «se battait pour les femmes, mais elle préférait quand même les femmes intelligentes» (Silvia Ricci-Lempen). Avec des invité-e-s souvent prestigieux-ses, elle a ainsi ouvert une brèche dans la grille des programmes de la radio, à une époque où les femmes des associations féminines avaient besoin d'une tribune.

Jeanne Dubuis

Matthias MOECKLI, *Volkstribun und marxistischer Nonkonformist. Eine Darstellung des politischen Engagements des Schweizer Linksintellektuellen Hans Mühlestein zwischen 1937 und 1943*, Bern, Lizentiatsarbeit (dir. B. Studer), 2009

Am 18. Dezember 1936 wurde der Schweizer Schriftsteller und Etruskenforscher Hans Mühlestein wegen seinem Engagement in der Solidaritätsbewegung für die Spanische Republik zu einem Monat Gefängnis und zwei Jahren Verlust der bürgerlichen Ehre verurteilt. Diesem Urteil folgte bis 1939 eine Prozesswelle gegen Schweizer Spanienkämpfer, in deren Verlauf über vierhundert Urteile gefällt wurden. Nach seiner Verurteilung näherte sich Mühlestein der kommunistischen Partei der Schweiz (KPS) an und wurde zum Chefredakteur der politisch-kulturellen Monatsschrift «Heute und Morgen». Mit seiner Rolle als «Weggefährte» der KPS stellte Mühlestein eine Ausnahme unter den Schweizer Linksintellektuellen in der zweiten Hälfte der 1930er Jahre dar. Er verteidigte die Moskauer Schauprozesse, besuchte die Sowjetunion und blieb lange Zeit ein glühender Verehrer Stalins.

In meiner Lizentiatsarbeit untersuchte ich die Fragen, weshalb sich Mühlestein politisch engagierte, welchen Handlungsmaximen er folgte und welche Mittel er zu deren Umsetzung benutzte. Es sollte ebenfalls geklärt werden, welche Wirkung Mühlestein mit seinem Engagement erzielte und welche Rolle er sich selbst als Intellektueller zuschrieb.

Die Untersuchung basiert in theoretischer Hinsicht auf einem von Pierre Bourdieu geprägten Intellektuellenbegriff, der den Intellektuellen als «bidimensionales Wesen» versteht, das durch sein im intellektuellen Feld erworbenes «symbolisches Kapital» Einfluss auf das politische Feld nimmt. Für die Umsetzung der Fragestellung wurde ein biographischer Ansatz gewählt. Dabei orientiert sich die Arbeit an neuen Ansätzen in der historischen Biographik, welche die historische Person in ihrer Abhängigkeit zu dem sie umgebenden historischen Kontext betrachten. Da das politische Engagement Mühlesteins im Spannungsfeld zwischen sozialen und wirtschaftlichen Bedingungen und ideengeschichtliche Strömungen untersucht wird, kann diese Arbeit zu einer «histoire des intellectuels» zugeordnet werden.

Für die Untersuchung wurden der Nachlass von Hans Mühlestein sowie

Bestände im Bundesarchiv Bern und Dokumente aus dem Archive Jules Humbert-Droz in La Chaux-de Fonds ausgewertet. Im ersten Teil der Arbeit wird Mühlesteins Engagement für die Solidaritätsbewegung und der damit zusammenhängende Prozess untersucht, während der zweite Teil der Arbeit auf seine Rolle in der KPS und die daraus resultierenden Konflikte fokussiert. Im Wesentlichen zeigt die Lizentiatsarbeit drei Wendepunkte auf, die Mühlesteins politisches Engagement prägten. Der erste Wendepunkt war der Spanische Bürgerkrieg und die Solidaritätsbewegung in der Schweiz, durch die Mühlestein eine Plattform für sein Engagement erhielt und sich in die schweizerische Arbeiterbewegung integrieren konnte. Der zweite Wendepunkt stellte der erste Moskauer Schauprozess im August 1936 dar, den Mühlestein vehement gegen Kritiker verteidigte und sich somit im politischen Feld an die KPS anlehnte. Der dritte Wendepunkt schlussendlich war Mühlesteins Prozess, der sein symbolisches Kapital in linken Kreisen so steigerte, dass die KPS, trotz Mühlesteins bürgerlicher Vergangenheit, unbedingt mit ihm zusammenarbeiten wollte. Gleichzeitig wurde durch den Prozess Mühlesteins Vertrauen in den Schweizer Rechtsstaat vollends erschüttert. Während der Zusammenarbeit mit der KPS bewahrte Mühlestein seine Autonomie als Intellektueller. Dies führte zu Spannungen mit der Parteileitung, die jedoch beigelegt werden konnten, da das Interesse an einer Zusammenarbeit auf beiden Seiten gross war.

Mit seiner politischen Haltung und seiner Rolle als «Weggefährte» entsprach Mühlestein einem Typus von Intellektuellen, wie er vor allem in Frankreich anzutreffen war. Er war über eine humanistische, sich an den Werten der Aufklärung und der Französischen Revolution orientierende Haltung zum Antifaschismus gekommen und sah in der Sowjetunion und im Marxismus-Leninismus die einzigen Verbündeten im Kampf gegen den sich ausbreitenden Faschismus und Nationalsozialismus. Daraus resultierte eine unbedingte Verteidigung des Stalinismus, die allerdings mehr emotional als ideologisch fundiert war. Im Gegensatz zu französischen «Weggefährten» bleibt Mühlesteins Wirkungskreis in der Schweiz klein. Nur während der Solidaritätsbewegung und dem Prozess konnte er eine grössere Öffentlichkeit erreichen. Nach dem Verbot der KPS versuchte Mühlestein nochmals mit Einzelaktionen Einfluss auf das politische Feld zu nehmen, allerdings mit geringem Erfolg. Auch als Wissenschaftler und Schriftsteller konnte er sich nicht mehr richtig etablieren

und lebte stets in einer finanziell prekären Situation. Mühlestein ist das Beispiel eines Intellektuellen, der in den polarisierten 1930er Jahren Opfer eines ideologischen Irrtums geworden ist, indem er den Stalinismus als humanistischer Gegenentwurf zum Nationalsozialismus propagiert hat. In der Schweiz wurde er deswegen politischer Repressionen ausgesetzt und konnte weder als Schriftsteller noch als Wissenschaftler Anerkennung finden.

Matthias Möckli

Gilles MAURON, *Un journal anarchiste en Suisse romande: «La Pilule» de Narcisse Praz. 1970-1975*, Fribourg, mémoire de licence (dir. A. Clavien), 2011

Ce travail a pour objet le journal satirique romand *La Pilule* édité à Genève entre 1970 et 1975. Son fondateur et principal rédacteur est Narcisse Praz. Il jouit d'une petite célébrité, tant en Suisse romande que dans son canton d'origine, le Valais, grâce à cette aventure éditoriale et à la pensée anarchiste qu'il défend depuis lors. L'étude débute par un passage biographique qui permet de poser un cadre, non seulement à un journal dont l'étude n'a pas été facilitée par le style lapidaire et provocateur de leur auteur, mais encore à toute une période. Pour l'étude du journal et de son impact, plusieurs sources et témoignages et témoignages ont été croisés: *La Pilule* elle-même bien évidemment, mais aussi les écrits auto biographiques de Praz, ses témoignages oraux et ses fiches de police. Ce travail, bien qu'enrichissant le nombre de données nécessaires à l'étude, ne l'a néanmoins pas facilité tant elles ne concordaient pas toujours l'une avec l'autre. Mais il a permis d'extraire du contenu du journal, d'une première apparence désordonnée, des thématiques précises qui définissent la pensée et le combat de leur auteur. Par exemple, l'importance que prenait une affaire dans les fiches de police de Praz nous a motivé à l'observer de plus près et à en faire l'historique. Narcisse Praz a un sens inné de la provocation et de la communication. C'est grâce à quoi il connaît rapidement un certain succès populaire. Son coup magistral est le procès qui l'oppose en 1971 au Shah d'Iran. En ce temps de questionnement de l'autorité des valeurs morales et sociales de la société, on ne pouvait rêver mieux comme publicité ! Le Conseil fédéral, qui a donné son aval à

cette procédure, en est le seul responsable. Un grand élan de solidarité a alors lieu. *La Pilule* se retrouve propulsée aux devants de la scène: quelques 6'000 abonnés soutiennent alors Praz qui acquiert une jolie notoriété. Différentes organisations, parmi lesquelles la Ligue marxiste révolutionnaire ou Amnesty International, le soutiennent. Puis le fond de l'air va changer, les militants font progressivement le deuil d'une révolution en profondeur. Les chocs pétroliers rappellent la réalité économique. On se recentre sur l'action au niveau du quotidien et les changements que l'on pourrait y apporter. Praz lui ne démord pas. Il diffuse plus que jamais ses analyses anarchistes, défend son utopisme révolutionnaire, condamne les actions politiques, provoque la police, créé un parti abstentionniste... Il essaye de faire survivre cet idéal révolutionnaire qui a fait sa gloire. Il réussit encore quelques coups bien sentis, comme la publication du *Petit livre vert-de-gris* dans lequel il présente l'armée suisse comme une armée de caste, avec photo et revenus des membres de l'Etat-Major à l'appui. Malgré ses tentatives de regrouper, malgré un imaginaire militant sans cesse renouvelé, Praz s'isole progressivement. Ses provocations, sa dérision poussée à l'extrême, son militantisme anarchiste ne trouvent plus l'écho d'hier dans le monde contestataire. Son style lapidaire, les plaisanteries grivoises et les longues analyses anarchistes de *La Pilule* ont sans doute desservi sa cause. L'apparition d'un nouveau journal de la contre-information à la fin de l'année 1972, *Tout va bien*, plus sérieux, avec des enquêtes d'investigation, va également lui arracher quelques abonnements nécessaires. Attaquée finalement pour dommage et intérêt par différents corps de police, *La Pilule* met la clé sous le paillason en janvier 1975.

La Pilule aura vécu quatre années pleines de parution hebdomadaire, 199 numéros, ce qui constitue un petit record en soi. Cette étude explique comment cette longévité a été possible, puis, au travers des différentes thématiques dégagées, elle présente le discours et la pensée anarchiste de leur auteur. Ses actions satiriques trouveront fréquemment des réponses auprès des autorités de l'époque. L'étude minutieuse des fiches de police de Praz nous ont apportés alors bien des renseignements précieux sur le sérieux avec lequel étaient prises ses flèches provocatrices.

Gilles Mauron

Florine QUARTIER-LA-TENTE, *La libération des camps de concentration et le transit des déportés par la Suisse, vus par les médias romands au cours des premiers mois de 1945*, Lausanne, mémoire de master (dir. F. Vallotton), 2009

Printemps 1945, fin de la Seconde Guerre Mondiale, les camps de concentration sont libérés les uns après les autres par les armées alliées. Durant cette période, de nombreux déportés enfin rendus à la liberté après des mois, parfois des années de privations, vont transiter par la Suisse avant de retourner dans leur patrie. C'est le temps de la découverte par le public suisse de la réalité concentrationnaire. Le but de ce travail consiste à essayer de comprendre, en se basant sur les médias, comment la réalité concentrationnaire a été révélée à la population romande durant les premiers mois de cette dernière année de guerre. Chronologiquement, il traite de la période de janvier à juillet 1945. Du point de vue géographique, il couvre l'ensemble de la Suisse romande. Le corpus médiatique pris en compte est le suivant: les archives sonores de Radio Lausanne et de Radio Genève, les actualités du Ciné Journal Suisse, la presse illustrée (*L'illustré*) la presse écrite (*Gazette de Lausanne, Tribune de Lausanne, Tribune de Genève, Courrier de Genève, La Liberté, Le Confédéré valaisan, La Sentinelle, La Suisse* et *La Voix ouvrière*), mis en relation avec le quotidien français, *Combat*, afin d'avoir un aperçu des points communs et des différences existant entre la presse romande et un journal français. Car si de nombreux travaux sont parus sur le sujet qui nous occupe en France, pays qui compte un grand nombre de survivants de la Shoah, et qui se fait un devoir de conserver la mémoire de ceux-ci, qu'en est-il de la Suisse, nation où les rescapés des camps de la mort ne font souvent que transiter? L'exercice consiste à observer de quelle façon ces différents médias vont aborder cette thématique, que vont-ils chercher à mettre en lumière ou, au contraire à cacher? Le corpus médiatique obtenu comprend un total de 138 pièces. L'analyse de ces différents documents permet d'observer que le moment où un même sujet est abordé diffère passablement d'un média à l'autre, selon la nature de celui-ci. Ce travail permet également d'avoir un aperçu des intérêts qui animent la politique suisse à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, grâce à la mise en comparaison avec la littérature générale et les Archives fédérales suisses. Au moment où les derniers survivants des camps de la

mort sont en train de disparaître, il paraît important de mettre en avant un sujet tel que celui-ci.

Florine Quartier-La-Tente

Caroline RUSTERHOLZ, *La collaboration de don Luigi Sturzo à La Liberté de Fribourg, une lucidité antitotalitaire entravée. Etude de sa correspondance avec la rédaction et de ses articles parus ou refusés dans la journal, Fribourg, mémoire de master (dir. F. Python), 2010.*

Ce travail de mémoire s'attache à analyser la collaboration de don Luigi Sturzo, prêtre sicilien antifasciste, fondateur, en 1919, du *Partito popolare italiano* (PPI), exilé à Londres depuis 1925 et collaborateur de nombreux journaux et revues européens, au journal fribourgeois *La Liberté*.

C'est par le biais de l'abbé Bondallaz, collaborateur régulier de *La Liberté* depuis 1908, que Sturzo entame sa collaboration avec le journal fribourgeois. Cette collaboration dure de 1933 à 1936. Elle se déroule dans le contexte tendu de l'entre-deux-guerres qui voit la consolidation des régimes totalitaires d'Italie et d'URSS ainsi que l'arrivée au pouvoir du parti nazi en Allemagne. Ces événements internationaux seront au cœur des articles de don Sturzo envoyés à *La Liberté*. Se fondant sur la morale chrétienne, Sturzo y développe une argumentation très critique vis-à-vis des régimes nazi et fasciste. Toutefois, même si *La Liberté* et Sturzo partagent une même sensibilité religieuse, le prêtre italien se verra refuser 11 articles sur 53 avant que le quotidien fribourgeois ne mette définitivement un terme à sa collaboration en mars 1936 dans des conditions obscures. Suivra deux ans plus tard, en 1938, le licenciement de l'abbé Bondallaz. C'est sur les raisons qui ont poussé le journal fribourgeois à refuser certains articles, puis à se séparer de Sturzo et finalement de l'abbé Bondallaz que ce travail se concentre plus particulièrement.

Afin de trouver des réponses à ces différentes questions, nous avons confronté la correspondance entre Sturzo et *La Liberté* de Fribourg avec une analyse thématique des articles de Sturzo publiés ou refusés par le journal. Pour ce faire, trois thématiques abordées de façon récurrente par Sturzo ont été retenues : la corporation, et plus particulièrement la loi corporative fribourgeoise, les régimes

allemand, polonais et autrichien et, finalement le régime fasciste italien et son implication dans le conflit italo-éthiopien.

Notre travail met en lumière plusieurs éléments qui permettent de comprendre les refus de publication de la part de la rédaction et le licenciement de Sturzo.

Premièrement, les sujets choisis par Sturzo parfois trop ancrés dans l'actualité politique internationale peuvent mettre à mal la neutralité suisse et ne sont donc pas du goût de la rédaction. Ainsi, *La Liberté* évite par exemple de publier tout article touchant au fascisme italien. Deuxièmement, la façon dont les opinions émises par Sturzo s'inscrivent ou non dans la ligne éditoriale de *La Liberté* est également un facteur déterminant. Cette dernière peut néanmoins s'inverser au gré des événements. Ainsi, si dans un premier temps, *La Liberté* refuse à Sturzo ses articles critiques face au régime hitlérien, elle change de doctrine dès l'assassinat de Dollfuss et publie dès lors tous les articles sur le régime allemand. Troisièmement, des pressions externes se sont exercées sur le quotidien entravant la publication de certains articles. Il a été montré que dans un souci d'anticipation, *La Liberté* refuse de publier certains articles car elle ne veut pas se mettre à dos des personnages haut placés, à l'image de l'ambassadeur polonais Jan Modzelewski, et que l'ire suscitée chez certains lecteurs de *La Liberté* – notamment issus des colonies italiennes de Fribourg – par la publication des articles de Sturzo sur le conflit italo-éthiopien n'a fait que renforcer cette frilosité. A ces éléments s'ajoute l'interdiction de la diffusion de *La Liberté* en Italie durant un mois, moyen encore plus direct d'exercer une pression politique et économique sur le contenu éditorial de *La Liberté*. Il n'en fallait pas plus pour que la rédaction du journal, par l'entremise de l'abbé Bondallaz, mette un terme à la collaboration de don Sturzo.

Si ce mémoire a pu répondre à la plus grande partie des questions soulevées, il subsiste deux questions qui n'ont pas trouvé de réponse évidente. La première a trait aux circonstances qui ont permis à Bondallaz et Sturzo de se connaître. La deuxième concerne les événements précis qui entraînent le licenciement de Bondallaz du journal fribourgeois. Ainsi, s'il semble envisageable que ce soit les opinions de Bondallaz, considérées comme trop antifascistes, ainsi que la proximité qu'il entretient avec Sturzo qui expliquent son licenciement, aucun document n'a pu corroborer cette hypothèse.

Au-delà du cadre de notre travail, beaucoup reste à faire pour éclairer les relations de don Sturzo avec la Suisse et le reste de l'Europe. Il manque à la recherche une analyse thématique comparée des différentes collaborations de Sturzo à divers journaux et revues européens. La collaboration de don Sturzo à *La Liberté* s'inscrit également dans une thématique plus large, qui est celle de la collaboration des exilés italiens aux revues et journaux catholiques européens. Une telle mise en perspective permettrait de dépasser le cadre strict de la micro-histoire.

Caroline Rusterholz

François TARDIN, *Alice Rivaz et Yvette Z'Graggen, deux femmes dans la littérature romande du XXe siècle*, Fribourg, mémoire de master (dir. C. Hauser), 2009

L'approche choisie par l'auteur de ce mémoire est originale: s'intéresser à deux écrivaines, contemporaines par leur oeuvre seulement, pour analyser l'évolution du champ littéraire romand au XXe siècle et y cerner la place des femmes, minorité dans une minorité. François Tardin, suivant les thèses bourdieusiennes de «l'habitus» social, décrit tout d'abord l'itinéraire de Paul Golay, père d'Alice Rivaz, militant socialiste qui inspirera fortement les premiers engagements de sa fille, avant que celle-ci ne prenne ses distances d'avec son père par le biais de la littérature. En creux de ce descriptif se révèle l'importance de la figure paternelle et des origines dans l'écriture d'Alice Rivaz, citée à plusieurs reprises dans quelques-unes de ses oeuvres. L'évocation des origines socio-culturelles d'Yvette Z'Graggen débouche sur un tableau bien différent : d'un milieu plus modeste et rapidement déclassé suite à la crise des années 1930, l'écrivaine n'a pas retenu une image paternelle très favorable dans ses souvenirs familiaux, contrairement à celle de sa mère, qualifiée de «battante».

Suivant ensuite les itinéraires professionnels de Rivaz et Z'Graggen, l'auteur aborde plus largement l'évolution des conditions du métier d'écrivaine en Suisse, en partant des constats déficitaires faits à l'époque du Rapport Clottu, au début des années 1970. Entre journalisme, travaux de secrétariat dans de grandes associations internationales comme le BIT ou la Croix-Rouge, les parcours sont

effectivement comparables, et laissent transparaître la même précarité de la condition féminine/littéraire sur le marché du travail en Suisse. Cette situation est d'ailleurs bien perçue par les écrivaines-journalistes, que ce soit par Alice Rivaz qui dénonce dans ses articles engagés publiés par *Servir* les inégalités salariales et l'absence évidente des femmes dans l'espace public, ou par Yvette Z'Graggen, qui développe une activité de « passeuse » culturelle dans le milieu de la Radio, qu'elle a rejoint dans les années 1950. Cet environnement radiophonique se montre ouvert aux femmes et plutôt progressiste, et l'on suit ainsi avec intérêt les différentes émissions produites par Z'Graggen à la RSR, alors qu'elle a les coudées franches dans les années 1960/70. Une contextualisation politico-culturelle plus poussée de ces diverses émissions, consacrées successivement à la littérature romande en plein essor et à la question de l'engagement de l'écrivain-e dans la Cité, aurait amené davantage d'épaisseur historique à cette présentation.

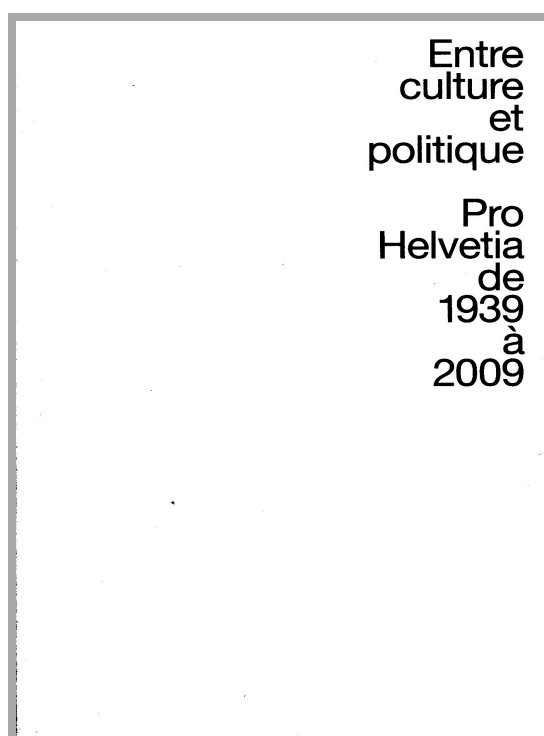
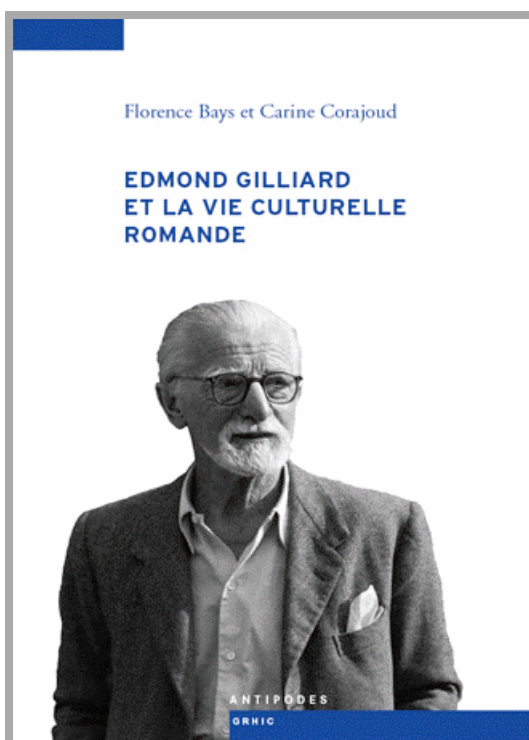
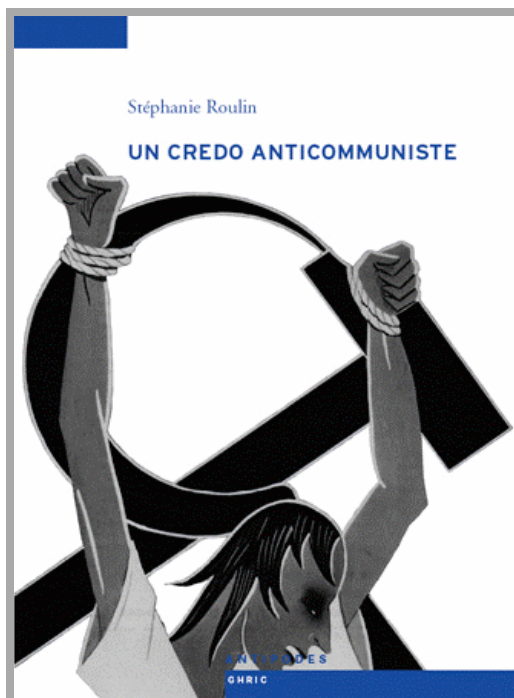
Après un rappel conséquent du contexte de naissance de la littérature romande et de ses premiers développements, le mémoire propose une analyse générale de la place des femmes écrivaines dans la société suisse et de son évolution. Maîtrisant bien la littérature abondante existant sur ce sujet, l'auteur propose un petit détour sur le parcours de deux écrivaines pionnières du féminisme en Suisse romande, T. Combe et M. Burnat-Provins. On retrouve ensuite logiquement le contexte de l'après-1945, au moment où les ouvrages de Virginia Woolf et Simone de Beauvoir fournissent un cadre théorique et militant aux femmes qui affirment leur présence dans le champ littéraire, y compris en Suisse romande. Alice Rivaz apparaît ici comme une pionnière de la lutte pour l'amélioration de la condition de la femme-écrivain même, si l'auteur lui refuse assez justement le titre de « féministe militante ». On suit avec intérêt les textes engagés publiés dès les années 1940 par Rivaz sur ce thème, et l'on s'interroge tout de même sur le fait qu'il faut attendre près de quarante années supplémentaires (même en tenant compte de la parenthèse de sa production littéraire entre 1948 et 1961) pour voir Alice Rivaz revenir sur cette thématique, abandonnée en cours de route. Quant aux incursions d'Yvette Z'Graggen dans le champ de l'écriture féminine revendicatrice, elles révèlent une vision plus féminine que féministe, réorientée tout de même vers davantage de combativité par la séparation qui la touche au seuil des années 1980. On regrettera ici que l'auteur n'ait pas cherché à mieux

intégrer les enseignements originaux récoltés à ce propos dans l'interview réalisée auprès d'Yvette Z'Graggen.

Abordant enfin la question de la réception des oeuvres des deux écrivaines, François Tardin souligne à ce propos des différences notables. Si Rivaz souffrira de sa quasi « disparition » de la scène littéraire durant près d'une quinzaine d'années, Z'Graggen pourra compter sur une notoriété croissante et élargie, obtenue par l'intermédiaire de son travail d'animatrice radiophonique, qui s'avère ainsi bien en phase avec son activité d'écriture. L'analyse de la présence des deux écrivaines dans différents lieux de légitimation, soit au niveau international (échos reçus en France, peu nombreux il faut le dire), soit à l'intérieur du pays, dans le milieu universitaire et par les instances de consécration proprement littéraires (les prix), conclut cette approche en termes de réception. On aurait aimé que l'auteur revienne en conclusion sur ses hypothèses de départ, et tente d'évaluer la validité théorique du modèle sociologique bourdieusien au regard du parcours de ces deux écrivaines, mené à bien avec rigueur et un certain brio d'écriture.

Claude Hauser

Nouveautés bibliographiques



**Groupe de recherche en histoire
intellectuelle contemporaine (GRHIC)
Boîte postale 64
1700 Fribourg**

Site internet

www.unifr.ch/grhic

Contact mail

Alain Clavien, président, [alain.clavien \(at\) unifr.ch](mailto:alain.clavien@unifr.ch)

Cotisation annuelle

Frs 30.- pour les membres ordinaires
Frs 20.- pour les étudiant-es.

Compte postal

GRHIC, 1700 Fribourg, CCP 17-21 6687-1.
